



# Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale  
5 août 2024  
Français  
Original : anglais

## Conseil du commerce et du développement Commission du commerce et du développement Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement

Quinzième session

Genève, 14-16 octobre 2024

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

### Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base\*

#### Résumé

Dans la présente note d'information, le secrétariat de la CNUCED examine les faits récemment survenus et les tendances à l'œuvre sur les principaux marchés de produits de base. Il analyse les facteurs qui ont influé sur les prix, la production et le commerce de certains produits de base en 2023 et au premier trimestre de 2024. Ces dernières années, les marchés de produits de base ont connu de profonds changements, qui sont source à la fois de difficultés et de chances nouvelles pour les pays en développement tributaires de ces produits. Les tensions géopolitiques et commerciales, de même que l'instabilité politique, ont accentué la volatilité des marchés, non sans conséquences sur les prix et les chaînes d'approvisionnement des produits de base. Le secrétariat met en évidence les fluctuations des marchés de certains de ces produits, sélectionnés parmi trois grands groupes : les denrées alimentaires, les minéraux et les sources d'énergie. De manière générale, l'année 2023 a été marquée par un recul des prix des combustibles (pétrole et gaz, par exemple), des minéraux critiques pour la transition énergétique (cobalt, lithium, nickel, etc.) et des denrées alimentaires (à l'exclusion des produits tropicaux destinés à la préparation de boissons). Cette baisse s'explique par un rebond de l'offre mondiale et par une contraction de la demande. La guerre en Ukraine et la situation au Moyen-Orient ont eu des répercussions sur certains marchés, notamment sur les prix des métaux nobles, tirés vers le haut par l'incertitude géopolitique. Le secrétariat s'attarde aussi dans la présente note sur deux enjeux stratégiques, à savoir l'adoption du Règlement (UE) 2023/1115 sur les produits « zéro déforestation » (31 mai 2023) et la prolifération des accords relatifs à l'accès aux marchés des minéraux critiques pour la transition énergétique. Ces deux enjeux ont des incidences sur les marchés de produits de base et les pays tributaires de ces produits.

\* La mention d'une entreprise ou d'un procédé breveté n'implique aucune approbation de la part de l'Organisation des Nations Unies.



## Introduction

1. En vertu du paragraphe 208 de l'Accord d'Accra (TD/442), le Conseil du commerce et du développement de la CNUCED a été chargé d'instituer une réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base. Le mandat a été réaffirmé au paragraphe 17 du Mandat de Doha (TD/500/Add.1), en application duquel il a été prolongé jusqu'en 2016. Il a ensuite été reconduit jusqu'en 2020 au titre du paragraphe 100 s) du Maafikiano de Nairobi (TD/519/Add.2) et, plus récemment, renouvelé en application des paragraphes 123 et 127 1) du Pacte de Bridgetown (TD/541/Add.2).

2. Dans la présente note, le secrétariat de la CNUCED analyse l'évolution des marchés de produits de base au cours de l'année 2023, en mettant l'accent sur la structure des échanges commerciaux, les fluctuations des prix et les causes de ces fluctuations. Il s'intéresse aussi à des enjeux stratégiques en lien avec les produits de base agricoles et les minéraux critiques pour la transition énergétique, en particulier à l'adoption du Règlement (UE) 2023/1115 sur les produits « zéro déforestation » (31 mai 2023)<sup>1</sup> et aux mesures commerciales qui ont des incidences sur les chaînes de valeur des minéraux critiques. Les produits de base analysés appartiennent à trois grands groupes : a) les denrées alimentaires et les produits destinés à la préparation de boissons ; b) les minéraux, les minerais et les métaux ; c) les sources d'énergie.

## I. Évolution récente des marchés de produits de base

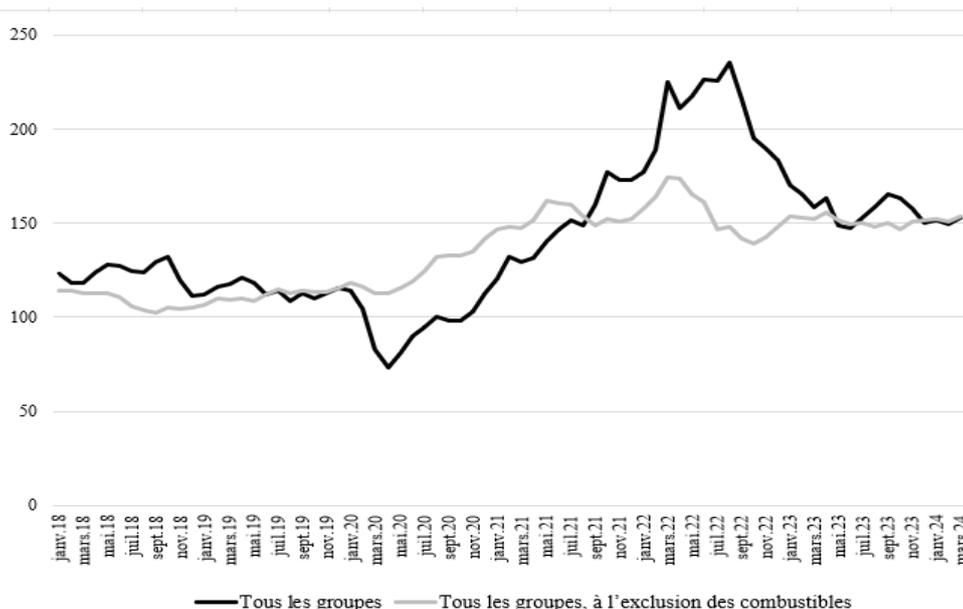
### A. Vue d'ensemble des dynamiques des prix

3. Tous groupes de produits de base confondus, l'indice des prix des produits de base sur le marché libre de la CNUCED a été très volatil ces deux dernières années, mais s'est stabilisé dernièrement, à des niveaux toutefois plus élevés qu'avant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Il a culminé à 235,6 points en août 2022, principalement en raison de problèmes d'approvisionnement et de l'envolée des prix de l'ensemble des produits de base, conséquences de la guerre en Ukraine. Il est ensuite reparti à la baisse en septembre 2022, chutant à 147,6 points en juin 2023 (fig. 1). Ce repli s'explique par un fléchissement de la demande dû aux craintes quant à une possible récession mondiale. Entre juin et septembre 2023, l'indice a connu une hausse notable de 12 %, attribuable à une flambée des prix des combustibles, qui a fait suite à des annonces de baisses de production par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés (OPEP Plus). Cette tendance haussière s'est ensuite inversée entre septembre et décembre 2023. Depuis, l'indice s'est stabilisé autour des 150 points en mars 2024 d'après les dernières données disponibles au moment de l'établissement de la présente note.

---

<sup>1</sup> Disponible à l'adresse [https://environment.ec.europa.eu/topics/forests/deforestation/regulation-deforestation-free-products\\_en](https://environment.ec.europa.eu/topics/forests/deforestation/regulation-deforestation-free-products_en).

Figure 1  
**Indice des prix des produits de base de la CNUCED**  
 (2015 = 100)



Source : CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat.

4. L'indice des prix des produits alimentaires de la CNUCED a atteint 138,7 points en mai 2022 et 135,9 points en mai 2023, ses niveaux les plus élevés, avant de retomber à 123,9 points en décembre 2023 (fig. 2). La guerre en Ukraine et les conditions météorologiques sont parmi les facteurs qui expliquent ces fluctuations<sup>2</sup>. Malgré le non-renouvellement de l'Initiative de la mer Noire, qui devait exercer une pression à la baisse sur les prix des denrées alimentaires, mais a expiré le 17 juillet 2023<sup>3</sup>, l'Ukraine a mis en place un couloir de navigation temporaire dans la partie ouest de la mer Noire avec l'aide de la Bulgarie et de la Roumanie, améliorant ainsi l'approvisionnement en céréales<sup>4</sup>.

5. L'indice des produits tropicaux destinés à la préparation de boissons de la CNUCED a été caractérisé par une forte volatilité durant les trois premiers trimestres de 2023, alternant entre phases haussières et baissières. Par la suite, il a évolué à la hausse, passant de 118,3 points en octobre 2023 à 159,5 points en mars 2024 (fig. 2), soit une augmentation d'environ 35 %, qui s'explique par l'envolée des prix du cacao et du café, due en partie à de mauvaises conditions météorologiques, auxquelles le phénomène El Niño n'était pas étranger (encadré 1).

6. L'indice des huiles végétales de la CNUCED a reculé tout au long de l'année 2023, passant de 155,9 points à 134,4 points entre janvier et décembre. La tendance à la baisse s'est poursuivie au premier trimestre de 2024. La chute du prix des graines de soja, qui représentent 63 % de l'indice, a largement contribué à ce déclin. Selon les données du Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS), la production mondiale de graines de soja est passée de 378,3 millions de tonnes en 2022-2023 à 393,4 millions de tonnes en 2023-2024<sup>5</sup>. Cette augmentation de l'offre a exercé une pression à la baisse sur le prix des graines de soja et, par ricochet, sur l'indice des huiles végétales dans son ensemble.

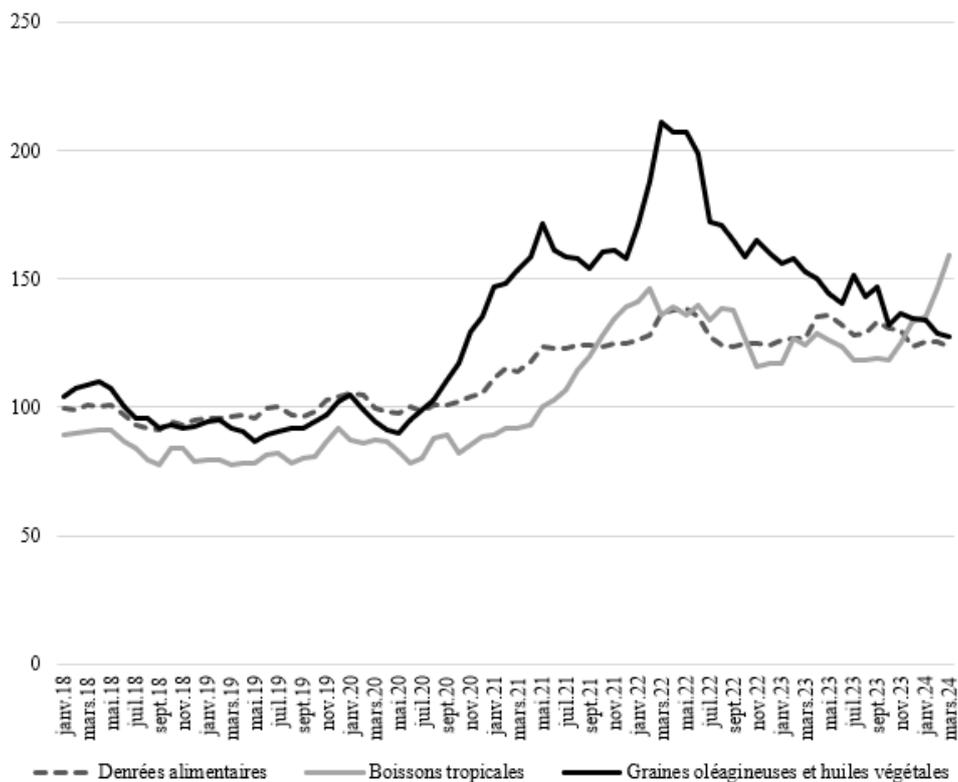
<sup>2</sup> Banque mondiale, 2024a, « Food security update », 29 février, disponible à l'adresse <https://www.worldbank.org/en/topic/agriculture/brief/food-security-update/data-and-research>.

<sup>3</sup> Voir <https://www.un.org/en/black-sea-grain-initiative>.

<sup>4</sup> Economist Intelligence Unit, 2024, « Commodities outlook 2024: Resilient prices amid global headwinds », Londres.

<sup>5</sup> Voir <https://www.amis-outlook.org/home/en/> (date de consultation : 31 mai 2024).

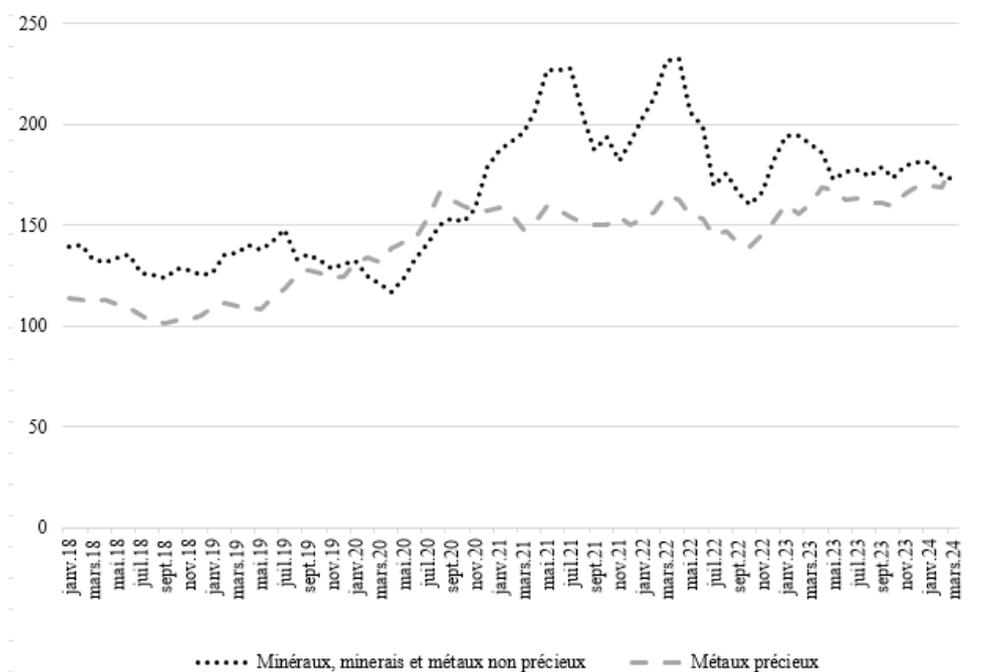
Figure 2  
**Indices des prix de certains produits de base alimentaires**  
 (2015 = 100)



Source : CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat.

7. L'indice des prix des minéraux, des minerais et des métaux non précieux de la CNUCED a reculé entre février et mai 2023, passant de 194,4 points à 172,3 points (fig. 3), en raison de la diminution des prix d'importants des produits de base, comme l'aluminium, le cuivre, le minerai de fer ou le nickel. Il est ensuite resté relativement stable entre juin et décembre 2023, oscillant entre 176,5 points et 181,4 points, puis est reparti légèrement à la baisse au premier trimestre de 2024.

Figure 3  
**Indice des prix des minéraux, des minerais et des métaux non précieux**  
 (2015 = 100)



Source : CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat.

8. Après avoir atteint 289,6 points en août 2022, l'indice des prix des combustibles de la CNUCED est tombé à 204,8 points en décembre 2022. Il a continué de décliner entre janvier et juin 2023, passant de 180,6 points à 146,2 points (fig. 4), sous l'effet d'une baisse des prix de tous les combustibles, gaz naturel et charbon en tête. Il est ensuite remonté à 174,2 points en septembre 2023, le prix du baril de pétrole brut ayant augmenté de 20 dollars, avant de chuter à nouveau à 149,1 points en décembre 2023. Il est resté pratiquement stable au premier trimestre de 2024.

Figure 4  
**Indice des prix des combustibles**  
 (2015 = 100)



Source : CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat.

## B. Évolution récente des prix de certains produits de base

### 1. Denrées alimentaires et produits destinés à la préparation de boissons

9. Après avoir augmenté jusqu'à atteindre 525 dollars par tonne métrique en mai 2022 du fait de la diminution des exportations ukrainiennes, le prix du blé a reculé jusqu'à la fin de l'année 2022, s'établissant à 388 dollars par tonne métrique en décembre 2022 (fig. 5). Cette tendance baissière a persisté en 2023 et au premier trimestre de 2024 malgré le non-renouvellement de l'Initiative de la mer Noire. Le prix de la tonne de blé a chuté de 381 dollars en janvier 2023 à 272 dollars en mars 2024 (-29 %). Ce cours est le plus bas des trois dernières années, mais il reste supérieur de 52 dollars au cours moyen de la période 2015-2019. L'un des facteurs à l'origine du recul des prix du blé est l'augmentation de la production de la Fédération de Russie, qui est passée de 76,1 à 104,2 millions de tonnes entre 2021/22 et 2022/23, selon l'AMIS<sup>6</sup>. Le marché reste toutefois vulnérable à de nouvelles perturbations de l'approvisionnement et à d'éventuels changements dans les anticipations de prix. Les cours futurs du blé dépendront de l'évolution de la situation dans la région de la mer Noire, qui joue un rôle de premier plan dans l'approvisionnement des marchés internationaux.

<sup>6</sup> Ibid.

Figure 5  
Évolution des prix de certaines denrées alimentaires



Source : CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat.

10. Selon les prévisions, la production mondiale de blé devrait baisser en 2023/24, une première depuis 2018/19, passant de 806 à 788,4 millions de tonnes (fig. 6), soit une contraction de 2,2 % par rapport à 2022/23. Ce recul est avant tout attribuable à une diminution de la production en Australie (-14,6 millions de tonnes), en Fédération de Russie (-11,4 millions de tonnes) et au Kazakhstan (-4,3 millions de tonnes)<sup>7</sup>. En Australie, la baisse est due à un déficit pluviométrique et au faible taux d'humidité des sols<sup>8</sup>. Au Kazakhstan, la sécheresse de juin 2023, puis les précipitations excessives du troisième trimestre de l'année, ont frappé de plein fouet la région céréalière du Kazakhstan-Septentrional<sup>9</sup>. Quant à la Fédération de Russie, le recul s'explique notamment par la persistance d'un temps sec dans une partie de la région du Caucase<sup>10</sup>. Les exportations mondiales de blé devraient également connaître une légère diminution en 2023/24 par rapport aux niveaux de 2022/23 (-0,8 %).

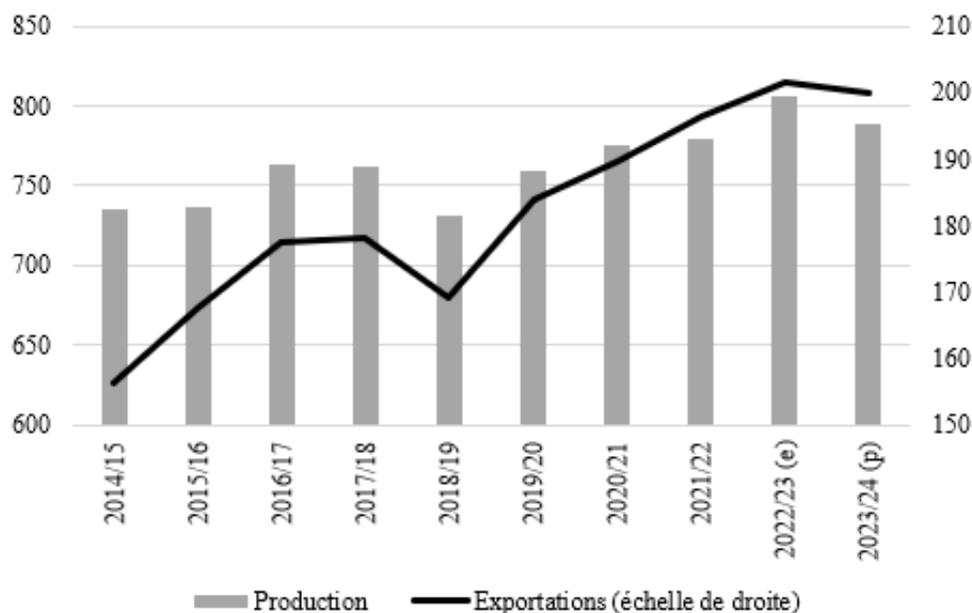
<sup>7</sup> Les tendances des marchés sont analysées à l'aide des données de l'AMIS. La période de référence utilisée est la campagne de commercialisation nationale (*national marketing year*) pour la production et la campagne de vente internationale (*international trade year*) pour les exportations et les importations. L'emploi de deux calendriers différents permet de comparer les données de plusieurs pays, mais les données de l'AMIS ne peuvent être comparées avec les données nationales.

<sup>8</sup> États-Unis d'Amérique, Département de l'agriculture, Foreign Agricultural Service, 2023, *Commodity intelligence report*, « Australia wheat: Production to fall from record highs after extended dryness », 26 septembre.

<sup>9</sup> États-Unis d'Amérique, Département de l'agriculture, Foreign Agricultural Service, 2024, « Kazakhstan : Grain and feed update », 28 février.

<sup>10</sup> AMIS, 2024, *Market Monitor*, n° 115, février.

Figure 6  
**Production et exportations de blé**  
 (En millions de tonnes)



Source : CNUCED, d'après des données de l'AMIS.

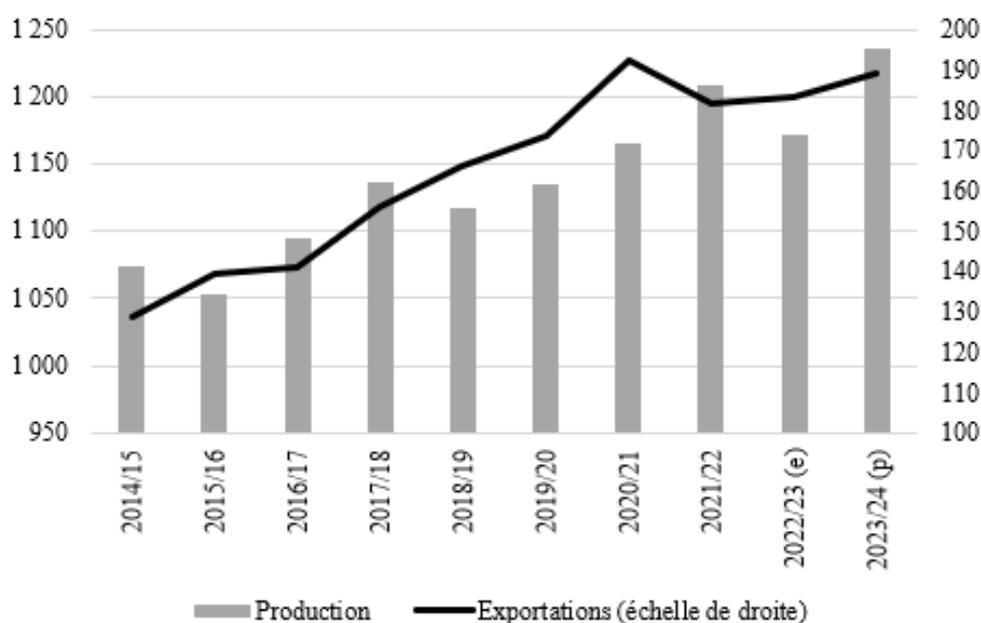
Note : (e) = estimations (pour 2022/23) ; (p) = prévisions (pour 2023/24).

11. Le prix du maïs a diminué tout au long de l'année 2023, passant de 307 à 212 dollars entre janvier et décembre (-31 %) malgré un léger rebond en septembre (fig. 5). Il a continué de reculer au premier trimestre de 2024 pour s'établir à 191 dollars en mars. Cette baisse est imputable à la compétitivité des prix dans la région de la mer Noire, à l'augmentation de la production dans les principaux pays exportateurs et aux prévisions selon lesquelles la prochaine récolte devrait être bonne, puisque la production mondiale devrait croître de 5,5 % en 2023/24 pour atteindre 1235,6 millions de tonnes, un record (fig. 7). Simultanément, après avoir augmenté de pratiquement 1,9 % en 2022/23, le volume des exportations de maïs devrait progresser de près de 5,8 millions de tonnes en 2023/24<sup>11</sup>. Cette croissance attendue s'explique par une nette augmentation des importations de la Chine (+8,8 millions de tonnes), premier pays importateur, qui est principalement due à la forte demande de l'industrie nationale de l'alimentation animale, le maïs servant essentiellement de nourriture pour animaux destinés à la production de viande<sup>12</sup>.

<sup>11</sup> Voir <https://www.amis-outlook.org/home/en/> (date de consultation : 31 mai 2024).

<sup>12</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 2024, « Country briefs : China », 29 mars, Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture, disponible à l'adresse <https://www.fao.org/giews/en/>.

Figure 7  
**Production et exportations de maïs**  
 (En millions de tonnes)



Source : CNUCED, d'après des données de l'AMIS.

Note : (e) = estimations (pour 2022/23) ; (p) = prévisions (pour 2023/24).

12. Après une légère baisse début 2023, le prix de référence du riz thaïlandais a bondi de 35,3 %, passant de 476 à 644 dollars entre mars et décembre 2023 (fig. 5). Cette hausse est due à l'imposition de restrictions à l'exportation par de grands exportateurs de riz (l'Inde, par exemple), qui souhaitent stimuler l'offre intérieure en réponse à la montée des prix sur le marché national, et à la vigueur de la demande en Asie et en Afrique<sup>13</sup>. Le premier trimestre de 2024 a vu le prix de référence fléchir légèrement en raison de la dépréciation des devises de grands exportateurs par rapport au dollar des États-Unis, de l'atonie de la demande mondiale de riz dans un contexte de hausse des cours et d'une augmentation de l'offre saisonnière<sup>14</sup>.

13. Selon les prévisions, la production mondiale de riz devrait croître de 3,5 millions de tonnes en 2023/24 par rapport aux estimations pour 2022/23, atteignant un nouveau record annuel de 529,2 millions de tonnes (fig. 8)<sup>15</sup>. En revanche, les exportations internationales de riz devraient suivre la trajectoire inverse en 2023/24, toujours selon les prévisions. Elles devraient reculer légèrement pour s'établir à 51,1 millions de tonnes, soit une baisse de 3,4 % par rapport au volume déjà réduit de 2022/23<sup>16</sup>. Il convient de noter que, au cours des dix dernières années, le ratio exportations/production s'est établi à 9,5 % pour le riz, contre 14,4 % pour le maïs et 23,8 % pour le blé.

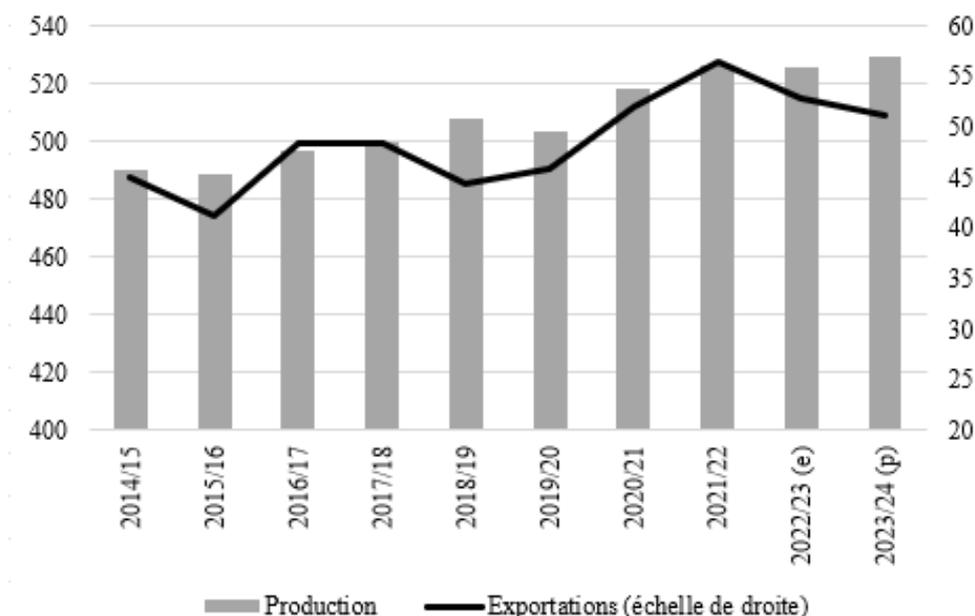
<sup>13</sup> Glauber J. et Mamun A., 2024, « India's export restrictions on rice continue to disrupt global markets, supplies and prices », 7 février, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires.

<sup>14</sup> Banque mondiale, 2024b, « Lower food prices amid improved supply outlooks », 24 mai.

<sup>15</sup> Voir <https://www.amis-outlook.org/home/en/> (date de consultation : 31 mai 2024).

<sup>16</sup> FAO, 2024, « FAO cereal supply and demand brief », *World food situation*, 5 juillet.

Figure 8  
**Production et exportations de riz**  
 (En millions de tonnes)



Source : CNUCED, d'après des données de l'AMIS.

Note : (e) = estimations (pour 2022/23) ; (p) = prévisions (pour 2023/24).

14. Le prix du sucre a augmenté de 50,3 % entre octobre 2022 et septembre 2023, passant de 17,5 à 26,3 cents la livre et atteignant son niveau le plus élevé depuis septembre 2011. Cette envolée est en partie due au phénomène El Niño, qui a pesé sur l'offre mondiale de sucre, le temps sec ayant endommagé les cultures en Inde et en Thaïlande<sup>17</sup>. Le cours est ensuite retombé à 21,5 cents la livre en mars 2024 du fait de l'augmentation de la production au Brésil et de la persistance d'un temps sec, qui a permis à la production de se prolonger et aux exportations de quitter les ports plus rapidement que prévu<sup>18</sup>.

15. La production mondiale de sucre pour la saison 2023/24 est estimée à 183,5 millions de tonnes, soit une hausse de 8,2 millions de tonnes par rapport à 2022/23. Cette croissance est essentiellement alimentée par une augmentation de la production au Brésil, qui devrait compenser largement la baisse enregistrée au Pakistan et en Thaïlande. La consommation devrait atteindre un nouveau niveau record, tirée vers le haut par l'Inde et le Pakistan. Les exportations devraient croître grâce à la hausse des expéditions en provenance du Brésil et de la Thaïlande, qui compensera la baisse des expéditions indiennes et pakistanaïses<sup>19</sup>.

16. Le prix du cacao a explosé en 2023, grimant de 115,3 à 192,8 cents la livre entre janvier et décembre 2023 (+67,2 %) (fig. 9). Il a continué de monter en flèche au premier trimestre de 2024, atteignant 337,3 cents la livre en mars 2024, soit une augmentation de 235 % par rapport à septembre 2022. Les conditions météorologiques, en particulier le phénomène El Niño, ont considérablement réduit le rendement des cultures en Côte d'Ivoire et au Ghana, qui ont représenté ensemble 58 % de la production mondiale entre 2022 et 2023<sup>20</sup>. D'autres facteurs ont contribué à l'envolée des prix du cacao en freinant la production, parmi lesquels la déforestation causée par les activités d'extraction illégales au

<sup>17</sup> Forum économique mondial, 2023, « Sugar prices are at their highest level since 2011. Here's what's causing the surge », 22 novembre.

<sup>18</sup> Banque mondiale, 2024c, *Commodity Markets Outlook, April 2024*, Washington.

<sup>19</sup> États-Unis d'Amérique, Département de l'agriculture, Foreign Agricultural Service, « Sugar: World markets and trade », novembre 2023.

<sup>20</sup> CNUCED, 2024, « Chocolate price hikes: A bittersweet reason to care about climate change », 28 mars.

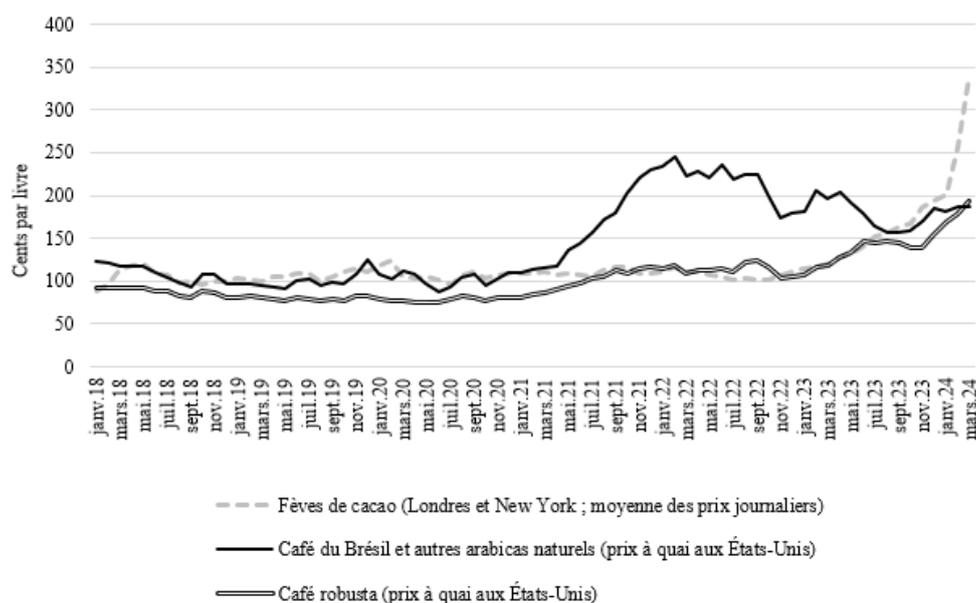
Ghana et la faiblesse de la productivité de cacaoyers vieillissants<sup>21</sup>. En outre, le virus de l'œdème des pousses du cacaoyer aggrave encore le déclin de la production de cacao en Côte d'Ivoire<sup>22</sup>.

17. Par rapport à la saison 2022/23, le marché mondial du cacao est confronté à un déséquilibre considérable entre offre et demande. Les prévisions montrent que la production comme la demande devraient fléchir, mais la résultante devrait être un déficit de l'offre au vu du faible niveau des réserves. La production mondiale brute de cacao devrait chuter à 4,5 millions de tonnes, soit une baisse de 10,9 % par rapport à la saison 2022/23. Ce recul de l'offre, qui a entraîné une hausse historique des prix, va vraisemblablement peser sur la demande mondiale de cacao, qui devrait se contracter de 4,8 % pour s'établir à 4,8 millions de tonnes<sup>23</sup>. La baisse sensible de l'offre et de la demande met en lumière les problèmes complexes auxquels se heurte le marché mondial du cacao, où les cours devraient rester très élevés jusqu'à la fin de l'année 2024<sup>24</sup>.

18. Le prix du café robusta est passé de 107 à 146 cents la livre entre janvier et juin 2023 avant de retomber à 115 cents la livre en octobre 2023 (fig. 9). Il a ensuite atteint 194 cents la livre en mars 2024, son niveau le plus élevé des trois dernières décennies, selon la base de données UNCTADstat. Cette hausse est due aux inquiétudes suscitées par l'insuffisance de la production en Indonésie et au Viet Nam, principaux fournisseurs de robusta, qui ont affiché des rendements médiocres en raison de chocs météorologiques<sup>25</sup>.

Figure 9

#### Évolution des prix de certains produits destinés à la préparation de boissons tropicales



Source : CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat.

<sup>21</sup> Organisation internationale du cacao, 2024, « Cocoa Market Review », mars, disponible à l'adresse <https://www.icco.org/cocoa-market-report-for-march-2024/>.

<sup>22</sup> Ibid.

<sup>23</sup> Organisation internationale du cacao, 2024, *Quarterly Bulletin of Cocoa Statistics*, n° 1, 29 février.

<sup>24</sup> Banque mondiale, 2024c.

<sup>25</sup> Baffes J. et Tema K., 2024, « Beverage prices surge amid supply shortfalls », 11 mars, World Bank Blogs.

Encadré 1

**Quelle incidence le phénomène El Niño a-t-il sur la volatilité des prix des denrées alimentaires et des produits destinés à la préparation de boissons ?**

El Niño est un phénomène climatique qui se caractérise par un réchauffement inhabituel des eaux de surface dans l’océan Pacifique tropical oriental. Il correspond à la « phase chaude » d’un phénomène plus large, connu sous le nom de « El Niño-oscillation australe »<sup>a</sup>. Parce qu’il a de profondes incidences sur la situation météorologique mondiale, le phénomène El Niño accentue la volatilité des prix des produits de base agricoles. Il perturbe les conditions météorologiques, entraînant des variations importantes et souvent imprévisibles des températures et du régime des précipitations, ainsi que des phénomènes météorologiques extrêmes (épisodes de sécheresse, inondations, etc.). Or les conditions météorologiques influent considérablement sur la productivité agricole.

Durant un épisode El Niño, des régions telles que l’Océanie et l’Asie du Sud-Est connaissent souvent des périodes de sécheresse, qui pèsent sur le rendement de cultures vivrières de base (cacao, riz, sucre, blé, etc.). À l’inverse, dans des régions comme l’Amérique du Sud, en particulier dans des pays tels que le Brésil et l’Argentine, El Niño peut provoquer des pluies trop abondantes, qui causent des inondations et endommagent les cultures (de soja et de café, entre autres). Les épisodes El Niño sont toujours associés à une hausse des prix des produits de base agricoles<sup>b</sup>.

Les prix records qu’ont récemment atteints le cacao et le café robusta sont dus en grande partie à des perturbations des régimes météorologiques, notamment au phénomène El Niño, dans un contexte de variabilité croissante de ces régimes, en partie liée aux changements climatiques. En 2023, ce phénomène climatique a également influé sur le prix du sucre, qui a atteint son niveau le plus élevé depuis 2011 en raison d’un recul de la production en Inde et en Thaïlande.

Les conséquences de phénomènes météorologiques violents et de plus en plus instables peuvent être particulièrement graves pour les pays en développement dont les revenus et la sécurité alimentaire dépendent fortement de l’agriculture. La crise alimentaire mondiale de 1982-1984 était étroitement liée à El Niño, en particulier les famines qui ont frappé les populations de la Corne de l’Afrique et du Sahel. Ce phénomène climatique a aussi contribué à la sécheresse qui a sévi en Afrique australe en 1991-1992, touchant près de 100 millions de personnes. Plus récemment, un épisode La Niña a entraîné trois années consécutives de sécheresse en Éthiopie, au Kenya et en Somalie (2020-2023), laissant des millions de personnes en proie à une grave famine<sup>c</sup>.

Source : CNUCED.

<sup>a</sup> Voir <https://education.nationalgeographic.org/resource/el-nino/>.

<sup>b</sup> Groupe de la Banque mondiale, 2015, *Commodity Markets Outlook: Understanding El Niño*, octobre, Washington.

<sup>c</sup> Organisation mondiale de la Santé, 2023, « El Niño Southern Oscillation (ENSO) », 9 novembre.

## II. Minéraux, minerais et métaux

### A. Minéraux critiques pour la transition énergétique

19. Les minéraux critiques pour la transition énergétique sont des ressources naturelles dont le rôle est crucial dans le passage de systèmes énergétiques traditionnels, alimentés par des combustibles fossiles, à des solutions de remplacement plus durables. Ils sont essentiels au développement des technologies d’énergie renouvelable : panneaux solaires, éoliennes, batteries pour véhicules électriques, systèmes de stockage d’énergie, etc. Au nombre de ces minéraux figurent l’aluminium, le cobalt, le cuivre, le lithium et le nickel.

20. Dans le contexte de l’action menée par l’ONU pour promouvoir une transition juste, la CNUCED dirige l’élaboration d’un cadre relatif au commerce et à la production des minéraux critiques. En outre, elle assure le secrétariat des travaux de deux axes d’intervention

du Groupe des Nations Unies chargé de la question des minéraux essentiels à la transition énergétique, créé le 26 avril 2024 par le Secrétaire général de l'ONU. Le premier axe d'intervention concerne le partage des bénéfices, la création locale de valeur ajoutée et la diversification économique. Le second porte sur le commerce et les investissements transparents et équitables. Le groupe a pour objectif d'élaborer des principes communs et volontaires qui orientent la transition vers les énergies renouvelables de telle sorte que les pays et les populations locales retirent des avantages économiques de l'exploitation des minéraux critiques sans que le bien-être social et l'environnement soient sacrifiés<sup>26</sup>.

21. Après avoir atteint un pic de 3 498 dollars par tonne métrique en mars 2022 (fig. 10), le prix de l'aluminium a chuté à 2 402 dollars par tonne métrique en décembre 2022. Malgré un léger rebond en avril 2023, la tendance à la baisse s'est maintenue de janvier à août 2023, le cours reculant de 2 502 à 2 137 dollars. Ce déclin est largement imputable à un ralentissement de l'activité manufacturière mondiale, notamment à la perte de vitesse du secteur chinois de la construction, dans un contexte de craintes croissantes quant à une possible récession. L'augmentation de l'offre chinoise a également contribué à la forte baisse des prix<sup>27</sup>. De septembre 2023 à mars 2024, le prix de l'aluminium a connu une relative stabilité, oscillant entre 2 185 et 2 226 dollars par tonne métrique. Il devrait croître dans les mois à venir sous l'effet d'un regain de vigueur de l'économie mondiale et d'une augmentation de la demande des secteurs des véhicules électriques et des infrastructures d'énergie renouvelable<sup>28</sup>.

22. Le prix du cuivre a été très volatil en 2022 et 2023. Il a atteint un pic de 10 231 dollars en mars 2022, puis a chuté à 7 651 dollars en octobre 2022 (-25 %) avant de remonter à 9 038 dollars en janvier 2023. Il est ensuite retombé à 7 937 dollars en octobre 2023, en partie sous l'effet du ralentissement du secteur chinois de la construction et de la contraction de la demande dans beaucoup de pays développés<sup>29</sup>. Entre octobre 2023 et mars 2024, il a augmenté de 752 dollars. Ce rebond s'explique en partie par la reprise de la demande chinoise dans un contexte de réductions et de perturbations de la production en Amérique du Sud<sup>30</sup>.

23. Le prix du nickel a chuté de 42 % entre janvier et décembre 2023, passant de 28 195 dollars à 16 104 dollars (fig. 10). Cette diminution est avant tout attribuable à l'accélération de la production en Indonésie, qui est passée de 0,85 million de tonnes en 2019 à 1,8 million de tonnes en 2023, selon le Service géologique des États-Unis<sup>31</sup>. La stratégie indonésienne de promotion d'activités locales de transformation du nickel en vue du développement futur d'un secteur de fabrication de batteries pour véhicules électriques a attiré d'importants investissements étrangers, notamment en provenance de Chine<sup>32</sup>.

24. En 2023, la production de nickel primaire devrait atteindre 3,4 millions de tonnes, tandis que la demande devrait s'élever à 3,2 millions de tonnes. Pour 2024, les prévisions indiquent un nouvel excédent de 239 000 tonnes, la production devant s'établir à 3,7 millions de tonnes et la demande à 3,5 millions de tonnes. La production mondiale de nickel primaire devrait donc croître de 9 % en 2024 après avoir augmenté de 17,3 % en 2022 et de 12 % en 2023, principalement en raison de sa progression en Chine et en Indonésie<sup>33</sup>.

<sup>26</sup> Voir <https://www.un.org/en/climatechange/critical-minerals>.

<sup>27</sup> Banque mondiale, 2023a, *Commodity Markets Outlook : Under the Shadow of Geopolitical Risks, October 2023*, Washington.

<sup>28</sup> Banque mondiale, 2024c.

<sup>29</sup> Banque mondiale, 2023a.

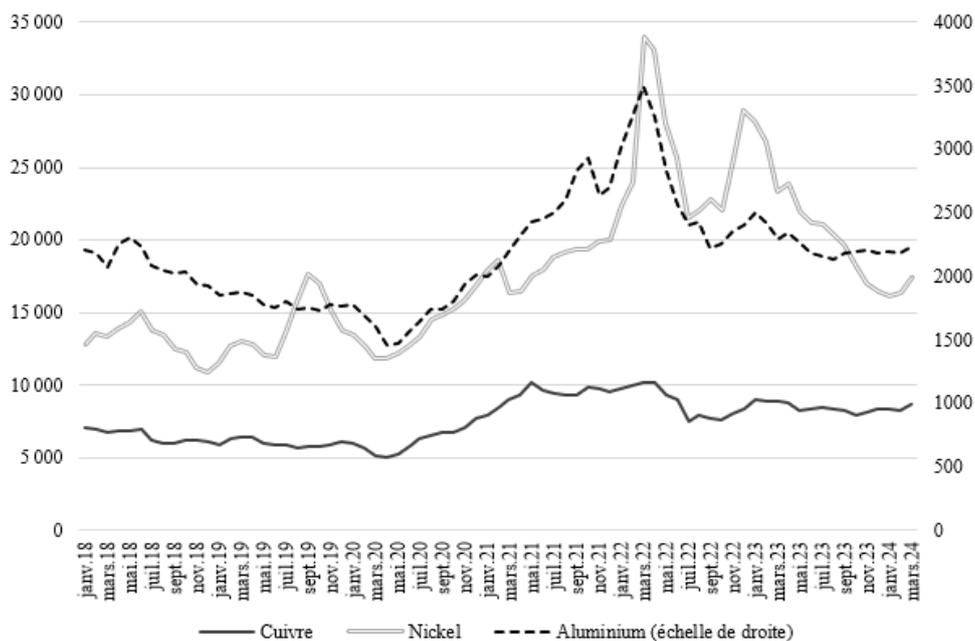
<sup>30</sup> Banque mondiale, 2024c.

<sup>31</sup> États-Unis, Département de l'intérieur, Service géologique, 2021, *Mineral Commodity Summaries 2021* ; *ibid.*, 2024, *Mineral Commodity Summaries 2024*, Reston (Virginie).

<sup>32</sup> Banque mondiale, 2024c.

<sup>33</sup> Stainless Steel World, 2023, « The world nickel market in 2023 and 2024 – two years with surpluses », disponible à l'adresse <https://stainless-steel-world.net/the-world-nickel-market-in-2023-and-2024-two-years-with-surpluses/#:~:text=Primary%20nickel%20production%20in%202023,usage%20to%20reach%203.474Mt> (date de consultation : 2 août 2024).

Figure 10  
**Évolution des prix de l'aluminium, du cuivre et du nickel**  
 (En dollars par tonne métrique)



Source : CNUCED, d'après des données de la Banque mondiale sur les prix des produits de base.

25. Le prix du carbonate de lithium a été multiplié par 12 entre janvier 2021 et novembre 2022 (fig. 11) du fait de l'augmentation de la demande de batteries au lithium-ion, utilisées dans la production de voitures électriques. Après cette période, il a toutefois connu une forte baisse. Entre janvier et décembre 2023, il a été divisé par cinq, passant de 67 426 dollars à 14 962 dollars. Cette chute a été principalement attribuée au ralentissement de la demande de véhicules électriques en Chine et à une offre excédentaire de lithium, conséquence de l'envolée précédente des prix (encadré 2)<sup>34</sup>.

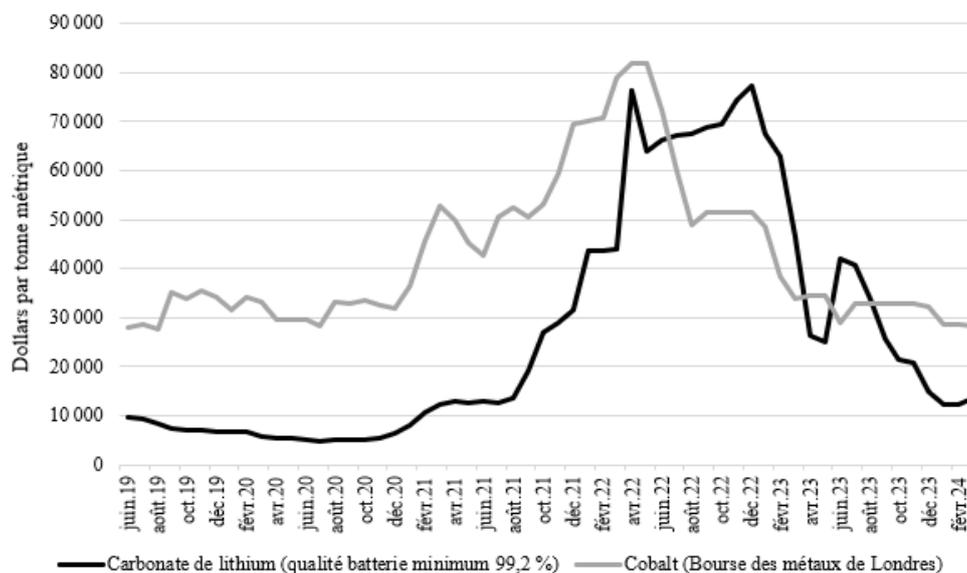
26. En 2022, le prix du cobalt a atteint 81 820 dollars la tonne métrique en avril, avant de retomber à 51 493 dollars la tonne métrique en décembre (fig. 11). Il a poursuivi son déclin en 2023 et au premier trimestre de 2024 pour s'établir à 28 239 dollars en mars 2024. Cette tendance s'explique par l'allègement des contraintes d'approvisionnement auprès de la République démocratique du Congo et de l'Indonésie, qui a entraîné une augmentation de la production. L'offre mondiale de cobalt a progressé de 17 % entre 2022 et 2023, tandis que la demande a augmenté de 10 %, ce qui a créé un excédent d'offre de 14,2 kt, le plus important de ces dernières années<sup>35</sup>. De surcroît, la transition vers des batteries sans cobalt, telles que les batteries lithium-fer-phosphate, devrait continuer de peser sur la demande de cobalt et donc conduire à une baisse des prix. La part des batteries lithium-fer-phosphate a doublé entre 2020 et 2023. En 2023, ces batteries représentaient, en termes de capacités, plus de 40 % de la demande mondiale de batteries pour véhicules électriques. La Chine est le premier pays producteur et utilisateur de batteries lithium-fer-phosphate : deux tiers des véhicules électriques vendus dans le pays en 2023 étaient équipés de batteries de ce type, contre moins de 10 % aux États-Unis et en Europe<sup>36</sup>.

<sup>34</sup> *Financial Times*, 2024, « Lithium price plunges on slowing Chinese demand for electric vehicles », 25 janvier.

<sup>35</sup> Cobalt Institute, 2024, *Cobalt Market Report 2023*, Londres.

<sup>36</sup> Agence internationale de l'énergie, 2024a, « Trends in electric vehicle batteries », disponible à l'adresse <https://www.iea.org/reports/global-ev-outlook-2024/trends-in-electric-vehicle-batteries> (date de consultation : 3 août 2024).

Figure 11  
Évolution des prix du lithium et du cobalt entre juin 2019 et mars 2024



Source : CNUCED, d'après des données de Thomson Reuters.

#### Encadré 2

##### La baisse des prix du nickel, du lithium et du cobalt : difficultés et perspectives

En 2023, les prix du lithium, du cobalt et du nickel ont chuté respectivement de 78 %, 34 % et 42 % (fig. 10 et 11). La baisse était en partie due à une nette accélération de la production et à une offre excédentaire de ces matières premières, conséquences de la forte demande de véhicules électriques et de batteries en 2021 et début 2022. En outre, la faible croissance des ventes de batteries pour véhicules électriques, conjuguée à la production massive de cellules de batteries et de cathodes, a entraîné une forte augmentation des stocks de ces produits en aval, qui a eu pour effet de réduire la demande de minéraux et de tirer davantage les prix vers le bas en 2023. La multiplication des usines de batteries en Chine, qui représente aujourd'hui plus de 70 % de la production mondiale de batteries au lithium-ion, a été l'un des principaux facteurs à l'origine de l'accumulation de stocks tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Ainsi, la saturation du marché a conduit à une diminution des achats de nouveaux matériaux et a contribué à la chute des prix observée en 2023. En outre, des changements de priorités dans le secteur chinois des véhicules électriques pourraient avoir contribué à un ralentissement de la croissance de la demande de batteries pour véhicules électriques. La hausse inédite des prix observée en 2022 a également incité de nombreux consommateurs à acheter de gros volumes pour assurer la continuité de leurs activités, ce qui a contribué à la contraction de la demande de nouveaux matériaux en 2023<sup>a</sup>.

Les prix élevés des minéraux critiques pour la transition énergétique pourraient encourager les entreprises à investir dans de nouvelles technologies et à mettre au point de nouveaux composants chimiques, qui requièrent moins de ces minéraux ou un ensemble différent de minéraux. Ces nouveaux composants sont essentiels au développement de la prochaine génération de batteries. Au fur et à mesure de l'évolution des technologies et de la chimie des batteries, certains minéraux seront davantage utilisés, et d'autres le seront moins. Le marché des minéraux critiques connaîtra donc de fortes fluctuations de la demande et des prix. Par exemple, l'augmentation de la production de batteries lithium-fer-phosphate, qui ne nécessitent pas de cobalt ni de nickel, va vraisemblablement faire fléchir la demande de ces minéraux. Une telle évolution de la demande pourrait avoir de lourdes conséquences structurelles sur les prix des minéraux concernés et, par ricochet, sur l'économie des principaux pays producteurs.

La tendance baissière des prix des minéraux critiques a des incidences marquées sur diverses parties prenantes. Du côté des consommateurs, l'impact est particulièrement positif, notamment parce que les prix des batteries au lithium-ion et d'autres technologies propres diminuent. La baisse des prix des minéraux critiques rend plus accessibles les solutions propres, et encourage donc leur adoption à plus large échelle. En 2023, par exemple, le recul du prix des matières premières a fait chuter de 14 % celui des batteries<sup>b</sup>. Des prix bas pourraient toutefois avoir un effet dissuasif sur les investissements dans de nouveaux projets miniers, qui sont essentiels pour accroître la production des matières sur lesquelles reposent les technologies propres. Ils pourraient aussi entraîner la fermeture de mines existantes, qui limiterait encore plus la disponibilité de ces matières. La production de batteries, de véhicules électriques et d'autres produits énergétiques propres pourrait s'en trouver restreinte, ce qui freinerait le progrès vers un avenir énergétique durable. En 2023, par exemple, la forte baisse des prix du nickel a mis plusieurs usines d'Australie et de Nouvelle-Calédonie dans une situation financière très précaire, qui pourrait avoir une incidence sur la production de nickel et le prix de ce minéral à moyen terme. De surcroît, le repli des prix des minéraux critiques, qui se répercute directement sur les recettes des pays producteurs, expose les pays fortement tributaires de l'exportation de ces minéraux à une situation d'instabilité économique, avec pour conséquences potentielles des coupes dans les budgets publics et les programmes de protection sociale, une augmentation du chômage et un creusement des inégalités de revenus<sup>c</sup>.

Source : CNUCED.

<sup>a</sup> Agence internationale de l'énergie, 2024b, *Global Critical Minerals Outlook 2024*, Paris.

<sup>b</sup> Agence internationale de l'énergie, 2024a.

<sup>c</sup> CNUCED, 2023, *Commodities and Development Report 2023: Inclusive Diversification and Energy Transition* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.23.II.D.9, Genève).

## B. Métaux précieux

27. Malgré une légère baisse en février 2023, le prix de l'or a augmenté de 102 dollars entre janvier et avril 2023, conséquence de l'affaiblissement du dollar des États-Unis, de l'inflation élevée et de l'incertitude géopolitique créée par la guerre en Ukraine<sup>37</sup>. Entre avril et septembre 2023, il a légèrement fléchi, passant de 2 000 à 1 916 dollars l'once troy, en raison de l'appréciation du dollar et des inquiétudes suscitées par la perspective d'une hausse à long terme des taux d'intérêt<sup>38</sup>. Connu pour fluctuer dans les contextes d'incertitude géopolitique (encadré 3), il a ensuite regagné 13 % entre octobre 2023 et mars 2024 (fig. 12).

28. De mai 2023 à mars 2024, le prix du platine a chuté de 14 % malgré les prévisions répétées d'un déficit croissant de l'offre (fig. 12). L'atonie de la demande de platine, conséquence de la « révolution » des véhicules électriques, explique en partie cette baisse, étant donné que 40 % de la production de platine sert à la fabrication de convertisseurs catalytiques, qui rendent les gaz d'échappement moins polluants<sup>39</sup>. La demande du secteur de la joaillerie et de l'industrie automobile, qui représente environ 60 % de la demande mondiale de platine, devrait progresser légèrement en 2024. Toutefois, la diminution de la production de l'Afrique du Sud et de la Fédération de Russie pourrait tirer les prix vers le haut durant le reste de l'année<sup>40</sup>.

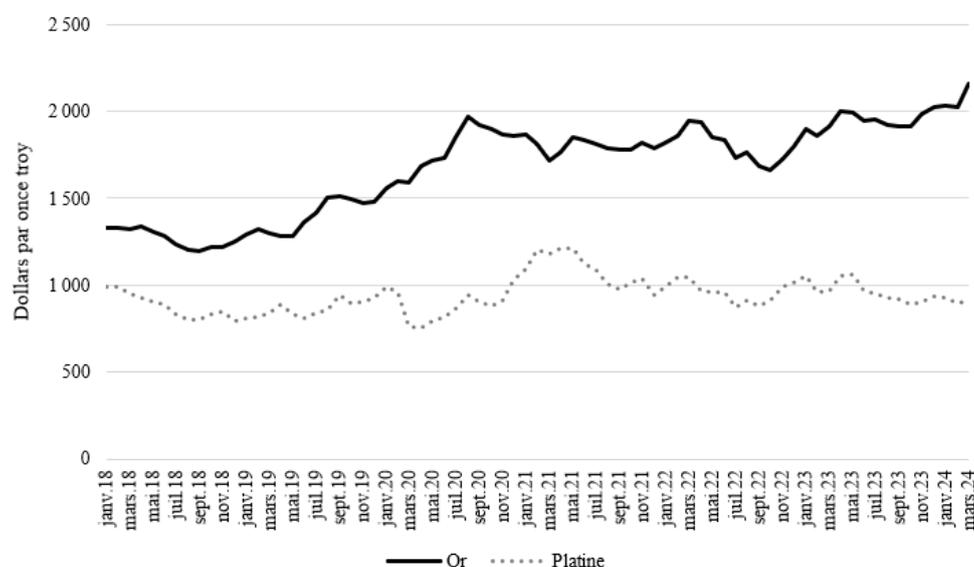
<sup>37</sup> Banque mondiale, 2023b, *Commodity Markets Outlook : Lower Prices, Little Relief, April 2023*, Washington.

<sup>38</sup> Banque mondiale, 2023a.

<sup>39</sup> Reuters, 2024, « Platinum metals face a structural hit to demand from electric vehicle revolution », 20 mars.

<sup>40</sup> Banque mondiale, 2024c.

Figure 12  
Évolution des prix de l'or et du platine



Source : CNUCED, d'après des données de la Banque mondiale sur les prix des produits de base.

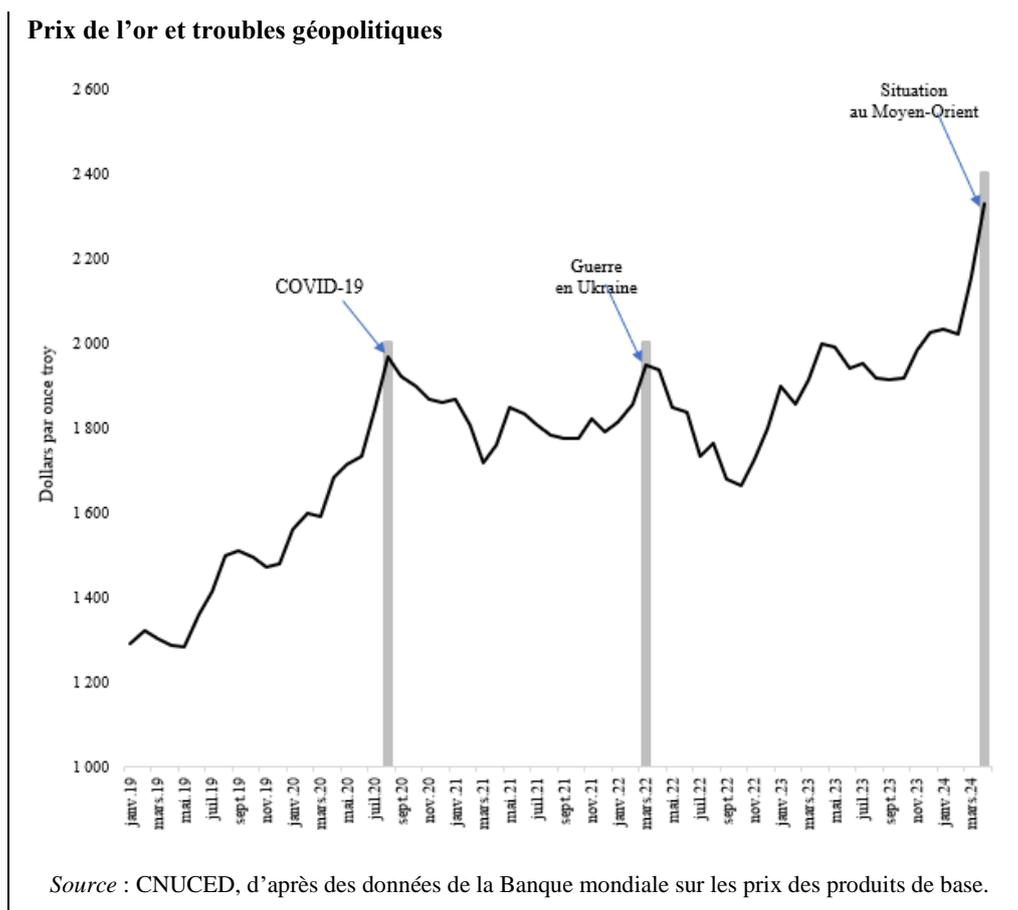
### Encadré 3

#### Prix de l'or et troubles géopolitiques

La relation entre prix de l'or et troubles géopolitiques est bien établie : l'or est souvent considéré comme une valeur refuge en période d'incertitude et d'instabilité géopolitique. Lorsque les tensions géopolitiques s'intensifient, par exemple en cas de conflit, de crise politique ou de différends commerciaux, les investisseurs ont tendance à se tourner vers l'or, dans lequel ils voient une réserve de valeur et un moyen de se protéger contre les turbulences économiques et politiques, et l'augmentation de la demande d'or fait grimper son prix. Les troubles géopolitiques peuvent aussi avoir des répercussions sur d'autres marchés financiers et sur la valeur de devises, amenant les investisseurs à considérer l'or comme une valeur refuge plus stable.

Les tensions géopolitiques sont souvent source d'incertitude sur les marchés financiers. Craignant un déclin des marchés des actions ou des obligations, les investisseurs se tournent vers des actifs jugés moins risqués. L'or, dont la réputation de stabilité n'est plus à faire, devient une valeur de choix. La croissance de la demande alimentée par une aversion au risque se traduit souvent par une augmentation du prix de l'or. Celui-ci a atteint un pic nominal de 2 331 dollars l'once troy en avril 2024 (voir fig.), en grande partie du fait de la situation au Moyen-Orient.

Les troubles géopolitiques peuvent aussi perturber les chaînes d'approvisionnement et être à l'origine de pressions inflationnistes. Les investisseurs voyant dans l'or une réserve de valeur, son prix a tendance à croître lorsque l'inflation s'accélère. Cette dynamique encourage les investisseurs à détenir de l'or pour se prémunir contre l'inflation en période d'incertitude géopolitique. Ainsi, le cours a culminé à 1 969 dollars l'once troy en août 2020 en raison des risques que la pandémie de COVID-19 faisait peser sur les chaînes d'approvisionnement mondiales. Tous les troubles géopolitiques n'ont toutefois pas d'incidence sur le prix de l'or. L'effet est fonction de la gravité, de la durée et des potentielles conséquences économiques des troubles.



### III. Énergie

29. Le prix du baril de Brent a baissé de 83 à 75 dollars entre janvier et juin 2023 (fig. 13) sur fond de préoccupations quant à un possible ralentissement de l'économie mondiale. Il a ensuite regagné 26 % entre juin et septembre 2023, conséquence d'une baisse de la production des pays de l'OPEP Plus, avant de connaître une correction et de s'établir à 80 dollars en décembre 2023. Au premier trimestre de 2024, il a augmenté de 5 dollars en raison de la situation au Moyen-Orient.

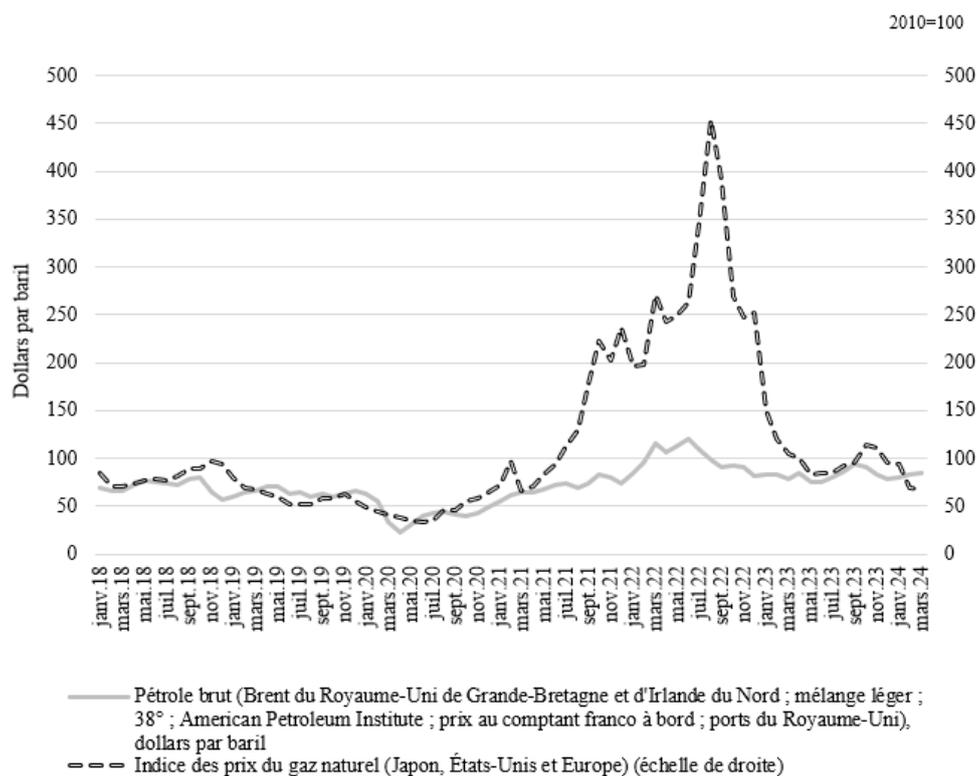
30. La demande mondiale de pétrole devrait augmenter de 1,1 million de barils par jour en 2024 malgré un ralentissement de l'approvisionnement, notamment en Europe, qui a entraîné une contraction de la demande de l'OCDE au premier trimestre. Bien que la fin de l'effet rebond post-COVID-19, l'amélioration du rendement énergétique des véhicules et l'expansion de la flotte de véhicules électriques continuent de peser sur cette demande, celle-ci devrait progresser un peu plus rapidement en 2025 qu'en 2024 (+1,2 million de barils par jour), principalement sous l'effet de la normalisation de la croissance après les perturbations observées entre 2020 et 2023. L'offre mondiale de pétrole devrait croître de 580 000 barils par jour cette année pour atteindre un niveau record de 102,7 millions de barils par jour, la production des pays non membres de l'OPEP Plus augmentant de 1,4 million de barils par jour et celle des membres de l'OPEP Plus diminuant de 840 000 barils par jour, en supposant que les décisions de limitation de la production soient maintenues. En 2025, elle va progresser de 1,8 million de barils par jour, selon les prévisions, car les pays non membres de l'OPEP Plus devraient produire 1,4 million de barils supplémentaires<sup>41</sup>.

31. Tout au long de l'année 2023, l'indice du gaz naturel a continué de reculer, s'établissant à 95,2 points en décembre 2023 (fig. 13), soit une baisse de 62 % par rapport à 2022, qui est avant tout due à une forte contraction des prix en Europe. Le déclin est notamment imputable à une baisse de l'activité manufacturière, qui a permis aux pays de

<sup>41</sup> Agence internationale de l'énergie, 2024c, *Oil Market Report – May 2024*, Paris.

l'Union européenne d'accroître leurs stocks de gaz naturel. Il s'explique aussi par les parts croissantes des énergies renouvelables et de l'énergie nucléaire dans le bouquet énergétique<sup>42</sup>. La possibilité d'une aggravation de la situation au Moyen-Orient représente un risque majeur, la région étant un important fournisseur de gaz naturel. Environ 20 % de l'offre mondiale de gaz naturel liquéfié transite par le détroit d'Ormouz<sup>43</sup>. En outre, bien que l'Union européenne soit parvenue à réduire ses importations de gaz en provenance de la Fédération de Russie, elle continue d'en importer par gazoduc au titre d'accords commerciaux qui expireront fin 2024 (encadré 4). Tous ces facteurs devraient accroître la volatilité des prix du gaz en 2024<sup>44</sup>.

Figure 13  
Évolution des prix de certains combustibles



Source : CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat.

<sup>42</sup> Risk Assistance Network and Exchange, 2024, « E[uropean] U[nion]: European natural gas prices fall to pre-crisis levels », Situation report, 23 février.

<sup>43</sup> Banque mondiale, 2024c.

<sup>44</sup> Ibid.

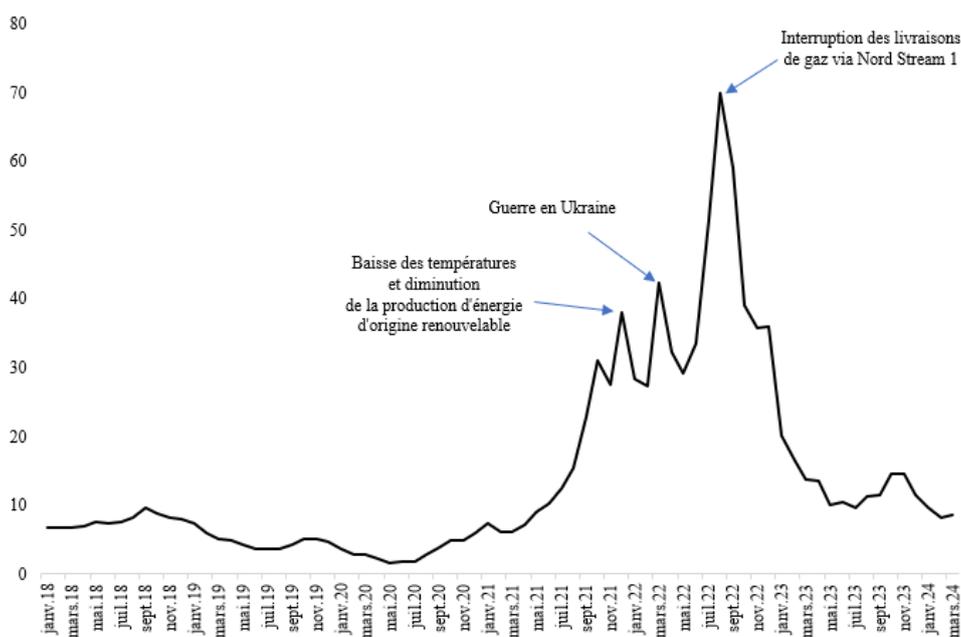
## Encadré 4

**Approvisionnement de l'Union européenne en gaz :  
les conséquences de la guerre en Ukraine**

La guerre en Ukraine a fondamentalement bouleversé l'approvisionnement en gaz de l'Europe, créant des débouchés sur le marché du gaz naturel liquéfié. Avant la guerre, l'Europe importait une part considérable de son énergie de la Fédération de Russie, en particulier du gaz naturel (35 %), via un réseau de pipelines. Inversement, la Fédération de Russie comptait sur l'Union européenne pour ses exportations d'énergie, puisqu'elle lui vendait environ 40 % de sa production de pétrole brut et de gaz naturel<sup>a</sup>. Les perturbations causées par la guerre en Ukraine ont fait exploser le prix du gaz naturel en Europe, qui a augmenté de près de 148 % entre février et août 2022 (voir fig.).

La guerre a avivé les inquiétudes quant à la fiabilité et la sécurité des itinéraires de transit entre la Fédération de Russie et l'Union européenne. Cette dernière a donc cherché à diversifier ses sources d'approvisionnement en gaz et à réduire sa dépendance à l'égard de la Fédération de Russie en investissant dans les infrastructures nécessaires à son approvisionnement en gaz naturel liquéfié. En 2023, la Fédération de Russie représentait moins de 15 % des importations de gaz totales de l'Union européenne, contre près de 45 % en 2021, gaz acheminé par gazoduc et gaz naturel liquéfié confondus, selon le Réseau européen des gestionnaires de réseau de transport pour le gaz. L'Union européenne s'est partiellement affranchie du gaz en provenance de la Fédération de Russie en important du gaz naturel liquéfié et en achetant de plus grandes quantités de gaz auprès de la Norvège et des pays d'Afrique du Nord. Ses importations de gaz naturel liquéfié, en provenance notamment de l'Azerbaïdjan, du Qatar et des États-Unis, ont considérablement augmenté. La part de l'Union européenne dans les exportations de gaz des États-Unis est passée de 5,7 % à 19,4 % entre 2021 et 2023.

Pour le marché européen du gaz, 2024 sera une année charnière, car l'accord que l'Union européenne a conclu avec la Fédération de Russie pour importer du gaz via l'Ukraine expire à la fin de l'année.

**Évolution des prix du gaz naturel dans l'Union européenne  
entre janvier 2018 et mars 2024**

Source : CNUCED, d'après des données de la Banque mondiale sur les prix des produits de base (<https://www.worldbank.org/en/research/commodity-markets>).

<sup>a</sup> Banque mondiale, 2022, *Commodity Markets Outlook, Special Focus: The Impact of the War in Ukraine on Commodity Markets*, April 2022, Washington.

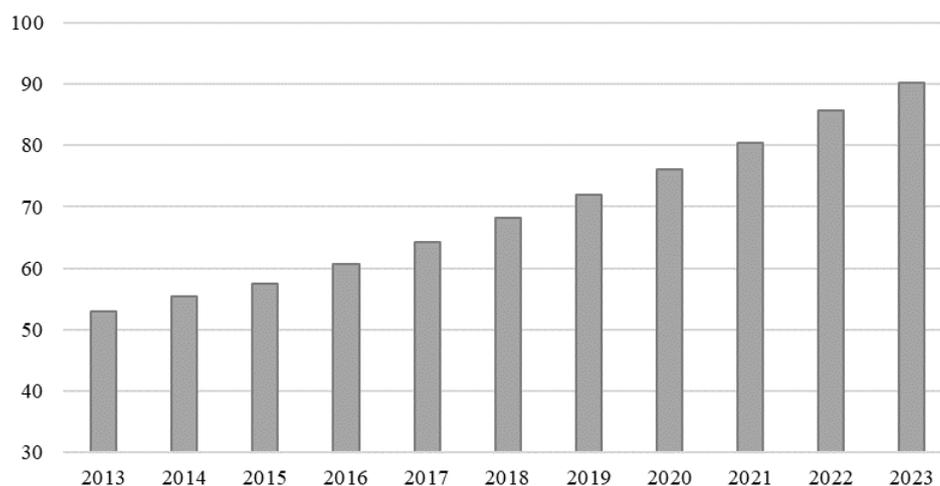
## IV. Énergie renouvelable

32. La consommation d'énergie d'origine renouvelable a progressé de 5,2 % entre 2022 et 2023, passant de 85,8 à 90,2 exajoules (fig. 14). Il y a toutefois des différences d'une région à l'autre. L'Europe a affiché un taux de croissance de 8,9 %, tandis que l'Amérique du Nord a connu une baisse pour la première fois en dix ans. La région de l'Asie et du Pacifique et l'Afrique ont enregistré des taux de croissance moyens de 6 % et 5,3 %, respectivement<sup>45</sup>.

Figure 14

### Consommation d'électricité d'origine renouvelable et de biocarburants

(En exajoules)



Source : CNUCED, d'après des données de l'Energy Institute (2024).

Note : Graphique établi sur la base de chiffres de la production brute, compte non tenu de l'approvisionnement transfrontière en électricité.

33. À l'échelle mondiale, la puissance installée des infrastructures de production d'énergie renouvelable a augmenté de 510 gigawatts en 2023, soit le taux de croissance le plus élevé des vingt dernières années (supérieur de plus de 50 % à celui de 2022). Fin 2023, elle avait ainsi atteint 3 882 gigawatts. Ce bond est dû en particulier à l'accroissement de la capacité de production du Brésil, de la Chine, des États-Unis et de l'Europe. En 2023, la Chine a créé autant de capacités de production d'énergie photovoltaïque que le monde entier en avait déployées en 2022. De surcroît, ses ajouts de capacités de production d'énergie éolienne ont augmenté de 66 % par rapport à 2022. L'énergie photovoltaïque a représenté à elle seule trois quarts des nouvelles capacités de production créées dans le monde en 2023<sup>46</sup>.

### A. Récentes mesures ayant des incidences sur les marchés de certains produits de base

34. Les mesures destinées à réglementer la production des produits de base, à encadrer leur commerce et à limiter l'empreinte environnementale des activités d'extraction et de production ont des répercussions sur les marchés mondiaux de ces produits. En 2022/23, de nouvelles mesures relatives à des questions telles que la déforestation et la pérennité de l'approvisionnement en minéraux critiques pour la transition énergétique ont été adoptées. Dans la présente section, le secrétariat s'attarde sur deux enjeux stratégiques, à savoir l'adoption du Règlement (UE) 2023/1115 sur les produits « zéro déforestation » et la prolifération des accords relatifs à l'accès aux marchés des minéraux critiques. Ces enjeux pourraient avoir une incidence sur les flux mondiaux de produits de base et être source à la fois de difficultés et de chances nouvelles pour les pays en développement tributaires de ces produits.

<sup>45</sup> Energy Institute, 2024, *Statistical Review of World Energy*, Londres.

<sup>46</sup> Agence internationale de l'énergie, 2023a, *Renewables 2023: Analysis and forecast to 2028*, Paris.

**1. Règlement (UE) 2023/1115 sur les produits « zéro déforestation » : difficultés et perspectives pour les pays en développement tributaires de produits de base agricoles**

35. En juin 2023, la Commission européenne a adopté un règlement qui astreint à des règles de diligence raisonnable tous les opérateurs et commerçants qui mettent sur le marché européen de l'huile de palme, du bétail, du bois, du café, du cacao, du caoutchouc ou du soja, ou exportent ces produits depuis l'Union européenne. Le règlement s'applique également à de nombreux produits dérivés tels que le chocolat, les meubles, le papier imprimé et certains produits à base d'huile de palme. Il impose aux opérateurs de retracer le parcours des produits de base qu'ils vendent jusqu'à la parcelle de terre d'où ceux-ci proviennent. À partir du 31 décembre 2024, seuls les articles produits dans le respect de la législation nationale du pays d'origine sur des terres où il n'y a pas eu de déforestation ou de dégradation de forêts après le 31 décembre 2020 pourront être commercialisés sur le marché européen et être exportés depuis l'Union européenne<sup>47</sup>.

36. Le respect des exigences de diligence raisonnable introduites par des pays importateurs à des fins de protection de l'environnement, comme le Règlement (UE) 2023/1115 sur les produits « zéro déforestation », soulève des difficultés pour les pays en développement exportateurs de produits agricoles. En particulier, le passage à un régime de traçabilité complète imposera aux diverses parties prenantes des chaînes de valeur de produits agricoles destinés à l'exportation de coordonner des solutions adaptées à chaque pays et à chaque chaîne de valeur. L'incapacité à mettre en place des systèmes de traçabilité adéquats, qui n'engendrent pas de coûts excessifs, notamment des dispositifs de certification par des tiers, pourrait conduire à une diminution des volumes de marchandises exportés vers les pays dotés de telles règles de diligence raisonnable ou entraîner la redirection des flux commerciaux vers d'autres pays, qui pourraient également appliquer une décote sur le prix des produits de base non traçables. Une telle situation serait particulièrement problématique pour les petits producteurs des pays en développement.

37. La mise en place de dispositifs de traçabilité et de certification ouverts, abordables et compatibles entre eux, qui soient accessibles, dans les pays en développement, à toutes les parties prenantes des chaînes de valeur de produits agricoles destinés à l'exportation, est nécessaire pour garantir la prise en compte des intérêts de différents acteurs publics et privés. Il importe en particulier, pour assurer une transition inclusive et consensuelle vers des chaînes de valeur agricoles plus durables sur les plans environnemental et économique, de renforcer la transparence, d'intensifier la coopération internationale et de consacrer davantage de ressources à la mise en œuvre de programmes d'assistance technique à l'intention des pays en développement tributaires de produits de base.

**2. Mesures commerciales ayant des incidences sur les chaînes de valeur des minéraux critiques pour la transition énergétique**

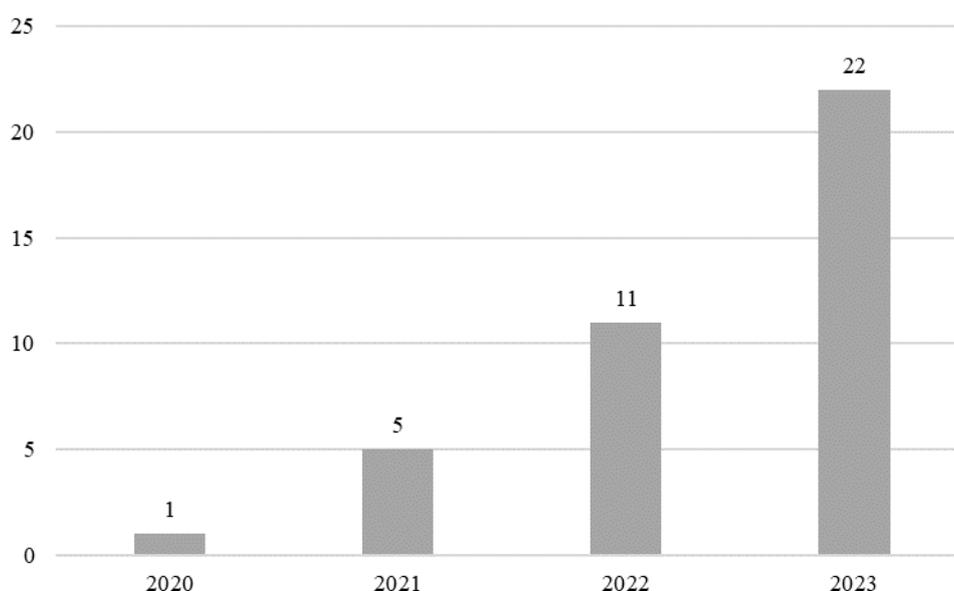
38. À mesure que le monde se tourne vers des sources d'énergie et des technologies plus propres, la demande de minéraux critiques pour la transition énergétique, tels que le cobalt, le cuivre, le lithium, le nickel et les terres rares, est en train d'exploser, et avec elle le nombre d'accords commerciaux relatifs à ces minéraux. Ces accords visent à assurer un accès pérenne aux minéraux critiques tout en favorisant des relations commerciales mutuellement bénéfiques. Les pays riches en ressources minérales cherchent à tirer le meilleur parti de celles-ci en adoptant des politiques commerciales, des politiques industrielles et des politiques d'investissement propres à promouvoir leur valorisation. À l'inverse, les pays consommateurs qui ont besoin de ces minéraux pour fabriquer des produits de haute technicité (véhicules électriques, systèmes de production d'énergie renouvelable, produits électroniques, etc.) veulent s'assurer un approvisionnement stable et diversifié.

<sup>47</sup> Voir [https://environment.ec.europa.eu/topics/forests/deforestation/regulation-deforestation-free-products\\_en](https://environment.ec.europa.eu/topics/forests/deforestation/regulation-deforestation-free-products_en).

39. Le nombre d'accords relatifs à des minéraux critiques pour la transition énergétique a grimpé en flèche depuis 2020. Il a notamment doublé entre 2022 et 2023 (fig. 15)<sup>48</sup>. Ces accords couvrent divers domaines : recherche, investissement et financement, incidences environnementales et sociales, recyclage, accès aux ressources, raffinage ou transformation et coopération commerciale. Si 79 % et 59 % des accords concernent respectivement la recherche et l'accès aux ressources, il n'est fait mention de la diversification économique des pays producteurs que dans 18 % d'entre eux.

Figure 15

**Nombre d'accords relatifs à des minéraux critiques pour la transition énergétique**



Source : CNUCED.

40. Il convient aussi de mentionner la législation de l'Union européenne sur les matières premières critiques<sup>49</sup>, adoptée en avril 2024, qui vise à lutter contre les risques de dépendance et à promouvoir la stabilité économique en améliorant les chaînes d'approvisionnement, en encourageant la circularité par le recyclage et l'utilisation efficace des ressources, et en stimulant la création locale de valeur. Cette législation accorde également une importance particulière à la recherche et à l'innovation dans le domaine des intrants de substitution, qui sont essentiels à la transition énergétique. En outre, elle a pour but de stimuler la demande européenne de minéraux extraits, transformés et recyclés localement. Enfin, elle vise à favoriser l'établissement de partenariats entre les pays en développement riches en ressources naturelles et l'Union européenne, l'objectif étant de garantir une gestion durable et mutuellement bénéfique des ressources<sup>50</sup>.

41. La loi sur la réduction de l'inflation (*Inflation Reduction Act*), adoptée par les États-Unis en août 2022, donne un formidable coup de pouce au secteur national des véhicules électriques<sup>51</sup>. Elle prévoit des crédits d'impôt et des subventions pour l'achat de véhicules électriques, la condition étant que, à partir de 2025, les minéraux critiques utilisés dans les batteries de ces véhicules devront provenir d'Amérique du Nord ou de pays qui ont

<sup>48</sup> CNUCED, Division du commerce international et des produits de base, 2024, « Trade and development implications of key aspects of the energy transition: Critical energy transition minerals », exposé présenté à la quatorzième session de la Commission du commerce et du développement (22-26 avril).

<sup>49</sup> Commission européenne, 2024, Règlement (UE) 2024/1252 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre visant à garantir un approvisionnement sûr et durable en matières premières critiques et modifiant les règlements (UE) n<sup>os</sup> 168/2013, (UE) 2018/858, (UE) 2018/1724 et (UE) 2019/1020.

<sup>50</sup> Ibid.

<sup>51</sup> États-Unis, 2022, H.R.5376 – Inflation Reduction Act of 2022.

conclu un accord commercial avec les États-Unis<sup>52</sup>. Compte tenu de la taille du marché automobile des États-Unis, cette condition exercera un puissant effet incitatif sur les exportateurs de véhicules électriques et de composants de batteries.

42. Beaucoup de grands producteurs de minéraux critiques, comme le lithium, le cobalt ou les terres rares, ont mis en place des politiques destinées à en limiter ou à en réglementer l'exportation. Les objectifs de ces mesures varient d'un pays à l'autre. Pour un pays comme la Chine, le but est de garantir l'accès à ces ressources aux secteurs nationaux stratégiques (énergies renouvelables, véhicules électriques, produits électroniques, etc.)<sup>53</sup>. Des pays riches en ressources comme l'Indonésie et la Namibie ont imposé des contingents d'exportation, des droits de douane ou des interdictions d'exportation pour promouvoir leur transformation structurelle et la diversification verticale de leur économie<sup>54</sup>.

43. L'Indonésie a réintroduit des restrictions à l'exportation de minerai de nickel en 2020. Des mesures analogues ont été appliquées à d'autres matières premières, telles que la bauxite, dont les exportations sont soumises à des restrictions depuis juin 2023<sup>55</sup>. D'autres pays ont également adopté des mesures similaires. En juin 2023, la Namibie a mis en place des restrictions à l'exportation de certains minéraux critiques non transformés, dont le cobalt, le graphite, le lithium, le manganèse et des terres rares, afin de tirer profit de la demande croissante de minéraux essentiels à la transition énergétique<sup>56</sup>. La Malaisie, pour sa part, envisage d'interdire l'exportation de terres rares, tandis que le Zimbabwe réfléchit à la possibilité d'adopter une approche comparable concernant le lithium brut<sup>57</sup>.

---

<sup>52</sup> États-Unis, Département du Trésor, 2023, « Treasury releases proposed guidance to continue U[nited] S[tates] manufacturing boom in batteries and clean vehicles, strengthen energy security », 1<sup>er</sup> décembre.

<sup>53</sup> Agence internationale de l'énergie, 2023b, « Announcement on the implementation of export control of items related to gallium and germanium », 8 décembre.

<sup>54</sup> Global Trade Alert, 2023, « Namibia: Export ban of unprocessed critical minerals », 8 juin.

<sup>55</sup> *Asia Times*, 2023, « Indonesia's mineral export bans face hot global fire », 5 juillet ; Global Trade Alert, 2022, « Indonesia: Government announced an export ban on bauxite », 21 décembre ; *ibid.*, 2023, « Indonesia: Government changed export duties on several minerals », 14 juillet.

<sup>56</sup> *Reuters*, 2023, « Namibia bans export of unprocessed critical minerals », 8 juin.

<sup>57</sup> *Ibid.*, 2023, « Malaysia to ban export of rare earths to boost domestic industry », 11 septembre ; *ibid.*, 2023, « Zimbabwe lithium export earnings treble as projects take off », 1<sup>er</sup> novembre.